

****

**TABLEAU DE BORD DU TERRITOIRE**

**DEPARTEMENT DU NORD**

En violet, les nouveautés 2018

En orange, nouveautés 2019

**ETAT DES LIEUX DE LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE**

Avec la loi Notre, la compétence transport est transférée au Conseil Régional

**Eléments de diagnostic mobilité – indicateurs** (part modale, …)

|  |  |
| --- | --- |
| Taux d’occupation des voitures | 1,07 par véhicule, volonté de passer à 1,17 |
| Taux de motorisation | 22% des ménages n’ont pas de voiture |
| Part modale déplacements en nombre et en kilomètres | la moitié des déplacements < 3 kms75% déplacements |
| Aménagements cyclables (dont stationnement) | 361 km de bandes cyclables (obj Plan départemental)249 km pistes cyclables (obj Plan départemental)90 km de voies vertes ((obj Plan départemental) |
| Aires de covoiturage (contenance et utilisation) |  |
| Voitures libre-service |  |
| Vélos libre-service |  |
| Emissions polluantes dues aux transports |  |
| Part de véhicules propres dans les Parcs |  |
| Nombre de PDE / PDES |  |
| Fréquentation des sites internet de covoiturage |  |
| Evolution du trafic intra-urbain dans les agglos de plus de 50 000 habitants |  |
| Evolution de la qualité de l’air |  |
| Autres ?? | Présence de 3 véloroutes :* Véloroute du Paris-Roubaix
* Véloroute du littoral
* Véloroute de l’Avesnois

54% des usagers des transports en commun ont moins de 18 ans |

**Politiques publiques territoriales en cours**

* **Schéma cyclable départemental**

Déclianaison du schéma de mobilité « Mobilité Liberté 2030 »,

Objectif : développer la pratique du vélo en créant un linéaire continu d’itinéraires sécurisés.

* Améliorer la desserte cycliste des pôles d’échanges (co-financement avec collectivités), établissements scolaires, gares, …
* Mettre en œuvre la continuité d’itinéraires en lien avec les véloroutes et voies vertes
* Identifier et traiter les points sensibles sur les itinéraires les plus circulés.

Outils : ateliers citoyens

* Volonté de passer 800 à 1600 kms d’aménagements cyclables (bandes, pistes, voies vertes) et de rendre le réseau plus lisible.

Projet et diagnostic construit avec l’expertise de l’ADAV.

* Grands axes issus de l’enquête mobilité rurale menée en 2018-2019 par le Département du Nord : Augmenter la mobilité active chez les jeunes et les personnes fragiles, favoriser les alternatives à l’autosolisme, relocaliser les commerces et services publics, favoriser le télétravail -> Objecitf d’une délibération avant l’été 2019

**Acteurs mobilité sur le territoire**

**Actions menées en faveur de l’écomobilité sur le territoire ?**

**Marche**

**Vélo**

* Etude sur les abris-vélos des collèges (utilisation, sécurité, …)
* 1,5 million par an pour développer le réseau cyclable aux côté des communes (obj : améliorer la qualité et mieux mailler le territoire).
* Création d’un réseau de points noeuds pour rendre lisible le territoire à vélo et faciliter les liaisons intercommunes. Le projet a été présenté en juin pour les Flandres et doit être retravaillé avec les collectivités (signalétique + un pont de traitement de points durs comme le pont de Watten) en co-financement.

Projets

* Mise en place d’un nouveau schéma directeur cyclable basé sur les liaisons entre villes, la mise en valeur d’itinéraires et le traitement des points durs (avec l’ADAV)

Appel à projet voirie vers les collectivités (les financements seront soumis au respect du schéma directeur cyclable)

Sensibilisation vélo dans les collèges

**Transports en commun**

**Mise en œuvre d'un service de location longue durée de vélos pliants proposé aux abonnés du réseau Arc en Ciel (périmètres 1 et 2).** Les vélos pliants sont transportables dans les véhicules de tous les réseaux de transport en commun (réseau interurbain, réseaux urbains et réseau TER) facilitant ainsi l'utilisation de ces derniers.

Financement :
Le budget global s'élève à 66 384 €, la participation du Département est de 45 000 € (soit 68 % environ). A PRIORI CE SERVICE NE FONCTIONNE PLUS

**Voiture**

Réalisation **d’une étude par le CG62 et 59 sur l’offre de coivoiturage** (carte des flux, équipements et services, …). Enquête sur 3 sites :

Aire sauvage à Colembert (sortie d’un échangeur), aire de Lumbres, 4 cantons. Attentes : vidéosurveillance, intermodalité TC, bornes de rechargement, dépose minute, abris modes doux

Réalisation d’une **carte des besoins en place de covoiturage** et d’un schéma cible d’aires de covoiturage. 150 aires, 5700 places à créer ou identifier.

**Organisation du territoire**

**Aménagements en cours ou en projet sur la voierie**

**Acteurs et initiatives locales autour de la mobilité**

**Lancement d’un appel à projets Mobilité en 2012**

Liste des lauréats sur :

<https://lenord.fr/jcms/prd1_238582/appel-a-projets-mobilite-2012#mobilitedouce>

Les projets locaux sont intégrés sur les fiches par territoire.

Les projets transversaux :

Cartographie des aménagements cyclables de l’ADAV,

Actions de covoiturage de Wimoov

* Sensibilisation à la sécurité routière à destination des jeunes (lycéens et étudiants)
* covoiturage nocturne
* renforcement de la formation des publics accompagnés par "Bougez vers l'emploi"

Le département du Nord mène une **étude mobilité en milieu rural** (demande du VP à la ruralité et environnement, Patrick Valois).

Un bureau d’étude, Auxilia Caudra a été missionné sur le sujet.

L’objectif est de partir des besoins des habitants et d’un diagnostic de l’existant (aides à la mobilité, offre en TC, …) pour proposer un bouquet d’actions / services à mettre en place via une délibération pour faciliter la mobilité en milieu rural en collaboration avec les communautés de communes.

Le vice-président, Patrick Valois, précise qu’il n’y aura pas de système de transport en commun supplémentaire, mais qu’il s’agit d’optimiser l’existant et de coordonner l’offre avec les structures locales.

Enquête uniquement en ligne : communication par le magazine le nord et appui sur les relais départementaux.

1000 personnes ont répondu à l’enquête.

Un groupe de travail « mobilité ruralité » a été mis en place à la rentrée avec un focus groupe d’habitants -> Le Crem y est convié et on pourra associer nos correspondants locaux.

Retours du focus groupe habitants : améliorer conditions de mobilité des jeunes, développer le vélo, augmenter l’info sur les aides contre la perte d’autonomie des personnes agées, mieux prendre en compte les utilisateurs, organiser le covoiturage-autostop.

Retours des 1ers groupes mobilité : améliorer les transports collectifs (*TAD, flottes communales sous-utilisées, revoir horaires TC existants, navettes salariés avec gros employeurs*), mieux informer et communiquer (*point d’info, sensibilisation des enfants, tests*) rapprocher les services des villages et habitants (*points collectifs de livraison, camion service public itinérant, commerces itinérants, distributeurs pains/légumes, espaces coworking*), favoriser les mobilités actives (t*raitement des coupures, rabattement vers les gares, organisation pédibus/vélobus, faire découvrir VAE*), accompagner et conseiller les publics dans leur mobilité (*développer usage du numérique, conseil à l’achat, garage solidaire*), favoriser le partage de la voiture (*autopartage de véhicules communaux, autostop organisé, covoiturage à l’échelle des bassins d’emploi, répertorier aires de covoiturage*), revitaliser le coeur des bourgs (*regroupement de services/commerces)*, s’adapter aux rythmes de vie (*permanences décentralisées, adapter horaires au public*).

L’ADAV a participé à 2 rencontres locales sur 4 territoires (Flandre, Douai-Valenciennes, Cambrai, Avesnois

Contact : Goffrey Denoyelle

*Le département doit voter une délibération au 1er semestre 2019.*

**Quels sont les lieux de travail, services ou loisirs qui génèrent beaucoup de déplacements ?**

**MOBILITE ET EMPLOI**

**Aides à la mobilité (financières ou matérielles) spécifiques au public en insertion ?**

**ECOMOBILTE SCOLAIRE**

**Démarches pour promouvoir l’écomobilité auprès des jeunes : ?**

**Actions d’établissements scolaires (ou centres de loisirs) de votre territoire mènent des actions sur la mobilité / la sécurité routière vers les élèves ?**

**Plus largement, y a-t-il des démarches liées à l’éducation au développement durable ?**

**LIENS AVEC LE CREM ET AVEC ACTEURS-RELAIS**